

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1627 - 17 octobre 1991 - 4,50 F

D 1627 HAÏTI: RÉFLEXIONS POLITIQUES POUR L'APRÈS COUP D'ÉTAT

Le coup d'Etat militaire du 29 septembre 1991 (cf. DIAL D 1626) se doublait, le 8 octobre, d'un "coup d'Etat constitutionnel". Alors que la délégation de l'Organisation des Etats américains essayait de jouer la médiation dans les locaux mêmes de l'aéroport, le parlement votait - sous la menace physique des armes d'un commando militaire - la destitution du président Aristide et l'élection d'un "président intérimaire" en la personne du juge Nérette. Celui-ci prêtait ensuite serment, et s'engageait à convoquer des élections dans les quatre-vingt-dix jours. Les représentants des trente-quatre pays de l'Organisation des Etats américains décrétaient alors l'embargo commercial total en direction d'Haïti.

Le texte ci-dessous est tiré de l'hebdomadaire **Haïti en marche** du 9-15 octobre 1991, édité à Miami. C'est un premier bilan des faiblesses et erreurs du gouvernement mis en place après le 7 février 1991, et une première proposition pour l'avenir politique après la restauration de l'ordre constitutionnel.

Note DIAL

APRÈS COUP !

par Jean Delille

Penser et préparer l'après coup d'Etat en Haïti ne veut pas dire que l'effroyable crise ouverte par l'armée d'Haïti le 29 septembre soit résolue, bien au contraire. Mais une telle réflexion permet de dégager les axes de résolution et les points d'appui d'une résistance à ce qu'il faut bien appeler le retour de la terreur dans la continuité des pires moments de la dictature.

Pendant que le ballet diplomatique suit son difficile cours, on a tendance à oublier la terrible réalité quotidienne en Haïti. Tout d'abord, il y a massacre, l'un des plus féroces de la triste histoire récente d'Haïti. Plusieurs centaines de morts, surtout dans la capitale, plus de mille blessés. On ne peut faire le bilan: l'hôpital général ne peut recueillir ses victimes, pas de matériel, les médecins doivent se cacher, la morgue offre un spectacle inouï. Plusieurs témoignages révèlent qu'à Carrefour, Delmas, dans le bas de la ville, l'armée a obligé la population à enterrer les cadavres sur place. Depuis vendredi dernier - la visite de la délégation de l'OEA oblige - des camions sillonnent la ville pour ramasser les corps.

La manière surtout frappe l'observation: deux forces s'additionnent. La première est la violence aveugle de la base armée et des officiers subalternes qui disent avoir le pouvoir puisqu'ils ont les armes. La vie humaine ne vaut pas cher en Haïti après plus de 30 ans de dictature. Ils exigent sans maîtrise possible la sauvegarde de leurs privilèges: contrôle des juteux trafics de contrebande, drogue, alcool, etc. La seconde est la violence macoute visant à terroriser la population: frapper les innocents, n'importe qui c'est-à-dire tous; marquer l'imagination par le sac de "LaFamiSelavi", association pour les enfants de la rue ouverte

D 1627-1/4

par le P. Aristide; meurtre d'enfants, symbole extrêmement fort en Haïti, par l'attaque de l'hôpital général pour achever des blessés et détruire les ambulances, (l'armée entre et sort comme elle veut de l'hôpital en ce moment à Port-au-Prince); tirs et raids de nuit dans les quartiers populaires.

Le haut état-major essaie d'asseoir une impossible autorité sur ces forces incontrôlables car, pour réussir, ce coup d'Etat ne peut être que radicalement macoute avec ou sans le paravent de politiciens civils aigris par leur défaite aux dernières élections. En République Dominicaine, les maisons des grands dignitaires macoutes restent fermées, le téléphone ne répond pas et un trafic d'armes par voiture et hélicoptère a été repéré entre la république voisine et Haïti. Ce fait et les méthodes employées attestent le complot néo-duvaliériste. Des rumeurs persistantes parlent même d'un financement à la hauteur de 40 millions de dollars.

A la tête d'un tel mouvement, que peut négocier le général Cédras? Aucune solution politique, même officiellement réactionnaire, n'a été proposée, aucun argument n'a été donné, aucune justification constitutionnelle n'a pu être avancée, enfin et surtout, aucun projet politique n'a été défini. Il s'agit bien d'un simple retour à la dictature, encore une fois avec ou sans couverture civile. Dès lors les manoeuvres autour d'un président intérimaire, autour des chambres législatives ou de la cour de cassation sont, à terme, vouées à l'échec: on ne peut se réclamer de la Constitution ou du suffrage universel tout en les bafouant à propos du président de la République. Plus encore, on ne peut chercher de solution sans dénoncer clairement le massacre en cours que l'on a tendance à passer sous silence. L'attitude des politiciens, coupablement hésitante, révèle, une fois de plus l'absence de vie politique réelle en Haïti où l'ambition politique, l'espoir d'une percée louverturienne, même éphémère, tient lieu de programme et de stratégie.

L'Eglise, toutefois, est sortie de sa prudence devenue habituelle: tour à tour, deux évêques, Mgr Constant, évêque des Gonaïves, et Mgr Romélus, évêque de Jérémie, la Conférence haïtienne des religieux, le secrétariat de la Conférence épiscopale et la commission Justice et Paix ont condamné sans concession le coup d'Etat et le massacre en cours.

C'est que, ces dernières années, le peuple haïtien et les rapports de force internationaux ont changé; voilà ce que Roger Lafontant le 7 janvier 1991 et le général Cédras et ses alliés, ne veulent pas comprendre.

- Une très profonde transformation du peuple haïtien s'opère sous nos yeux, autant à la ville qu'à la campagne et que dans la diaspora. Le combat pour le départ de J.C. Duvalier, la longue résistance depuis 1986 contre une démocratie imposée et formelle, ont beaucoup appris au peuple même s'il n'a pas encore réussi à s'organiser et à sortir de son cloisonnement.

- Les instances internationales ONU et OEA sont de fait des instances inter-étatiques et inter-gouvernementales. Elles ne peuvent tolérer une déstabilisation de l'ordre démocratique. La politique spectacle s'appuie sur ce puissant symbole pour garantir l'ordre établi. En Amérique, seul Cuba, bien isolé, se refuse à organiser des élections. Elections qui sont devenues justement le rite sine qua non de l'entrée en démocratie, élections actuellement foulées aux pieds en Haïti. Enfin les grandes puissances paient cher la trop longue tolérance du duvaliérisme et des dictatures militaires qui ont amené l'Amérique latine à un stade avancé de corruption, de désorganisation culturelle et sociale.

La légalité constitutionnelle, le respect des élections de décembre dernier, la dénonciation d'un massacre inouï... Ne dénoncerait-on les massacres que quand ils se passent à l'Est? Les 63 heures du coup d'Etat en Russie n'ont fait que trois victimes. Qu'en sera-t-il d'Haïti: y aurait-il une fois de plus deux poids

et deux mesures? et enfin la résistance du peuple haïtien, héroïque dans ces conditions de terreur et de misère, sont les seuls points d'appui possibles pour trouver une solution à la crise actuelle.

Est-on bien convaincu dans les milieux diplomatiques, dans les réunions de divers secteurs de la société, qu'il n'y a actuellement en Haïti qu'une seule alternative possible à la dictature macoute, le respect des élections telles qu'elles se sont déroulées? Toute tentative intermédiaire, toute stratégie qui s'appuierait sur l'armée s'avèrent être du replâtrage du macoutisme, incapable d'en éliminer la structure. Or c'est bien une troisième voie, à la Prosper Avril, à la Ertha Trouillot, à la Manigat, qu'a voulu ouvrir la diplomatie américaine reconnue par les grandes puissances et les Etats américains. Le départ même de Jean-Claude Duvalier s'était négocié sur la base de la restauration d'une armée moderne, garante de la stabilité locale et régionale.

C'est bien encore le réflexe d'une troisième voie qui guide certaines négociations en cours et certains articles de la presse, à l'exemple du *New York Times*. On voudrait bien d'un Aristide tempéré, respectant l'armée et le parlement et abandonnant son discours populiste. Qu'en est-il au juste?

Il est vrai que désormais, le président Aristide devra changer de stratégie. Le mariage avec l'armée aboutit à un divorce violent: cette stratégie, après avoir donné des résultats concernant en particulier la diminution de l'insécurité, s'avère un leurre. Le leurre même d'une transformation lente occultant un rapport de force à présenter au contraire clairement devant la nation. Transformation prévue par un programme politique, économique, social et culturel défini et défendu dans un débat devant les chambres, devant la nation et mis en oeuvre de façon décentralisée. La confusion, le secret entretenu par le gouvernement, certes un apprentissage difficile, ont empêché le débat politique créateur, à moyen terme, d'une vraie politique. Ainsi rebâtir l'Etat, réouvrir une politique dans les domaines de la justice, de l'école, de la santé, de l'économie, de la police, de la décentralisation exige la participation maximum. Dans cette participation même, les formations politiques groupées autour d'un leader mais non implantées véritablement seraient obligées de se reconvertir et de jouer leur rôle, préparant les voies d'une possible alternance. Le parlement ne serait pas un contre pouvoir, mais un débat national, une force de proposition, non de blocage. La presse serait à sa place véritable pour permettre un débat politique, plutôt que de remplir un vide informatif.

Le Président Aristide ne pourrait se contenter de discours généraux, conciliant l'amour et la menace. A cet égard, son discours du 27 septembre (1), dans l'euphorie du retour de l'ONU, s'avère une grave erreur politique, au moins aussi grave que le discours de Prosper Avril à son retour de Taïwan en janvier 1990. La théologie de la libération n'est pas, ne peut, ni ne veut être un programme politique, aux dires de ses représentants les plus qualifiés. Elle indique une résistance aux forces de mort, elle définit des points d'appui pour une lutte pour la vie, elle prépare sans la remplacer une vie politique autonome en son déroulement quoique traversée, aiguillonnée de part en part par cette éthique de la vie.

De même les organisations populaires doivent définir leur place, une place là encore pré-politique. Elles ne peuvent dicter des mesures sans débat ou défendre leur personnel, exiger des places, sous peine de retomber dans l'ornière du populisme. Enfin toute la polémique autour du "Père Lebrun" (cf. note 1) occulte les véritables transitions vers l'Etat de droit. Ce dernier n'est pas advenu

(1) Au retour de l'ONU, devant une foule de plusieurs milliers de personnes de Port-au-Prince, le président Aristide a, par allusion, justifié le supplice du pneu enflammé autour du cou, appelé "père Lebrun", pratiqué par la foule sur la personne des macoutes (NdT).

le 7 février 1991, il n'est que rendu possible. Là, la transparence et la participation ont un rôle essentiel pour que la nation entière devienne actrice de sa propre transformation, pour refuser radicalement au début comme à la fin de la chaîne le recours à la violence comme habituel et normal. Ceci est le propre de la dictature qu'il faut savoir déchouquer, jusque dans les pratiques quotidiennes.

Ainsi la mise en place d'une véritable justice et d'une véritable police sont les enjeux les plus importants de l'actuelle crise. La conscience nationale et la diplomatie internationale doivent s'en convaincre aujourd'hui. Sinon le chaos va s'établir définitivement en Haïti. L'armée revient donc au centre du débat: une telle armée anti-démocratique doit être éliminée. La principale difficulté ne vient cependant pas de l'armée d'Haïti elle-même, si terrible en sa faiblesse, en sa division, en sa médiocrité et en sa violence, car elle n'a plus aucun crédit en Haïti. La seule voie possible était de se convertir à la Constitution qu'elle bafoue aujourd'hui, son seul crédit était la bonne tenue des élections qu'elle piétine aujourd'hui.

La difficulté vient de la peur et du manque d'imagination des grandes puissances, des instances internationales. Manque d'imagination que la chute du mur de Berlin rend plus coupable encore. En fait, on n'ose imaginer, malgré l'exemple du Costa Rica, un pays sans armée. Ceci légitime l'appui à n'importe quelle armée. En l'occurrence, la politique jamais critiquée de l'ambassadeur américain, Brunson Mc Kinley, est l'une des causes actuelles de l'anarchie haïtienne. Comment financer, rééquiper l'armée sous prétexte de garantir le pays contre la force macoute, et laisser cette armée réintégrer en son sein ou protéger les macoutes les plus virulents? Comment légitimer politiquement une telle armée alors qu'elle s'avère incapable de partager le pouvoir? Comment annoncer urbi et orbi que la lutte contre la drogue est l'objectif prioritaire et tolérer un trafic dont bénéficient les officiers et les soldats crispés sur leurs privilèges. Aujourd'hui la stratégie américaine ne peut avoir plusieurs fers au feu, promouvoir la stabilité du statu quo et la démocratie, elle a le devoir de choisir et même de réparer les dommages causés. Il ne reste à l'Organisation des Etats américains et à l'ONU que la carte du refus de la déstabilisation par la violence.

Deux objectifs immédiats lui sont assignés à court terme:

1) Préparer une mission technique de désarmement de l'armée d'Haïti sous contrôle international, à l'instar du désarmement des milices ou des armées intérieures en Angola ou des contras nicaraguayens. Une telle mission remplirait brièvement un cahier de charges précis établi par les forces politiques haïtiennes légalement élues et ne s'opposeraient en aucun cas à l'intégrité de la souveraineté nationale.

A charge pour le gouvernement haïtien légal de mettre en place une police nationale et, au fur et à mesure, un service national demandés par la Constitution selon un calendrier et des modalités connues de tous.

L'Etat haïtien devrait déclarer internationalement son refus de toute transformation de ses frontières actuelles.

2) Ouvrir sous ses auspices l'espace de résolution du contentieux Haïti/République Dominicaine. Des solutions internationales doivent être prises pour éviter que ne dégénèrent les problèmes posés par les transferts d'armes et l'afflux des braceros réfugiés.

En levant ces graves hypothèques, gageons que la vie politique haïtienne pourra reprendre et garantir la démocratie dont tout le peuple, comme la communauté internationale, a besoin.

Abonnement annuel: France 365 F - Etranger 410 F - Avion Am. latine 480 F - USA-Canada-Afrique 450 F
Directeur: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL - Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN 0399-6441